En réponse à votre lettre du 21. courant, dans laquelle vous me priez de mettre toute la diligence et bonne volonté possible pour faire donner droit et exécution à la réclamation des indemnités dues à cause de l'injuste détention que le bâtiment marchand des Pays-Bas, la Wilhelmina Maria, a subi à Montevideo, je ~~me~~ fais un devoir de vous communiquer, Monsieur, que, comme les capteurs doivent prendre part à la solution de cette affaire, et que cela dépend de quelques arrangements dont Monsieur le Ministre de la Marine s'occupe actuellement, je ne puis pas y entrevenir ~~vous donner une réponse définitive~~ avant que ces arrangements ne soient terminés. Vous pouvez donc compter Mr, que quand ~~Alors, Monsieur, vous pouvez compter~~ on sera tems je ~~que je~~ mes efforts ~~ferai tout mon possible~~ pour satisfaire aux désirs que vous venez de me manifester.

Je saisis, Monsieur, cette opportunité pour vous réiterer l'expression de ma parfaite estime et considération, avec lès quelles j'ai l'honneur d'être

Mons. le Chevalier

A Monsieur C. M. A. Martini

Ce 26 Septembre 1829.